

826

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relatif au concours pour la nomination des auditeurs de 2^e classe au Conseil d'État. (N^o 78, année 1918.)

(Nommée le 15 mars 1918.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : Antony RATIER.
- 2^e — Eugène GUÉRIN. *Rapporteur*
- 3^e — JÉNOUVRIER.
- 4^e — CATALOGNE.
- 5^e — BIENVENU MARTIN. *Président*
- 6^e — MAGNY.
- 7^e — LHOPIEAU. *Secrétaire*
- 8^e — Jules MERCIER.
- 9^e — CHASTENET.



1

Commission relative aux candidats de 1^{re} classe
au Conseil d'Etat

Séance du 19 mars 1918

M. Bismont Martin est élu président

M. Thopiteau, secrétaire

La Commission examine le projet de loi.

Il est bien précisé dans l'esprit de la Commission qu'il ne s'agit que
des blessés et des retraités de la Guerre.

M. Guérin est désigné comme rapporteur.

Le Président

Le Secrétaire

Bismont Martin
1

Thopiteau

Séance du 26 mars 1918

M. Bismont Martin Président

M. Magry secrétaire

M. Guérin donne lecture du rapport qu'il a préparé
après avoir conféré avec M. le garde des Sceaux qui,
sur une question posée par lui, a déclaré que le nombre des
places mises au concours sera suffisant pour répondre aux
besoins.

Le rapport, favorable au projet voté par la
Assemblée des députés en spécifiant qu'il est bien entendu que
le projet de loi ne vise que les candidats qui ont été reformés
n^o 1 ou n^o 2 ou retraités par suite d'opérations de la
guerre actuelle de blessures ou de maladies contractées devant
l'ennemi au cours de la guerre actuelle.

Le Président

Le Secrétaire

Bismont Martin

Magry